

Compte Rendu du Conseil Municipal

Séance du mercredi 14 avril 2021

Par suite d'une convocation en date du 09 avril 2021, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la petite salle des fêtes, le mercredi 14 avril à 18h30, sous la présidence de Sylvie TARAGON, Maire.

Présents : Sylvie TARAGON, Anne-Laure GUILLET, Hervé BOUËDEC, Laurie FALCONNIER, Jean-François REVILLOUD, Marie-Christine MERMIER, André QUILLOT, Virginie MIANI, Yves LEGER, Muriel FAVRE, Éric SOGNO-LINA, Vivian ROUSSEL, Audrey VALLEZ, Joffrey DUBOC.

Procurations : Virginie KOCH à Anne-Laure GUILLET.

Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales un secrétaire a été désigné.

Jean-François REVILLOUD est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire demande à l'assemblée l'ajout d'un point à l'ordre du jour : autorisation de signature de conventions de tréfonds ou de passage dans le cadre des délégations du Maire. L'ajout de ce point à la réunion est accepté par les élus.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 17 mars 2021

Le compte rendu du Conseil Municipal du 17 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation des nouveaux statuts du SMEBS (Syndicat mixte des eaux Bellefontaine-Semine)

Madame le Maire informe l'assemblée que les statuts du SMEBS ont été modifiés suite à la fusion entre le Syndicat de la Semine et de Bellefontaine. Adhérent à ce syndicat, la commune doit approuver ces statuts.

Adopté à l'unanimité.

3. Demande de subventions pour le projet ONF

Monsieur Éric Sogno-Lina présente à l'assemblée le projet de l'ONF pour des travaux en forêt. Dans le cadre d'un plan de relance, le taux des subventions est de 80%. Le projet comprend la plantation de chênes et autres feuillus et la création d'un chemin forestier de 2400 m². Le montant des travaux s'élève à 7 400.00 € pour les plantations et 1 500.00 € de maîtrise d'œuvre ONF.

La commune doit également renouveler son adhésion au PEFC (programme de gestion durable de la forêt) pour un montant de 136.47 € pour cinq ans.

Suite à cet exposé, l'assemblée accepte à l'unanimité la proposition de travaux de l'ONF, l'adhésion au PEFC et autorise Madame le Maire à signer les documents nécessaires.

4. Plateau sportif du collège du Val des Ussets (Frangy) : durée amortissement

Madame le Maire rappelle que ce plateau a été financé par les communes ayant des enfants au collège de Frangy. Cet équipement a été transféré à la CCUR (communauté de communes des Ussets et Rhône) qui en a la compétence. Il est donc nécessaire de sortir cet investissement de l'inventaire communal. Pour cela, il est proposé de l'amortir sur dix années. Adopté à l'unanimité.

5. Signature de convention de tréfonds et de passage

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il sera nécessaire de signer des conventions de passage ou de tréfonds dans le cadre des travaux d'eau potable ou de sécurisation de la traversée de Clarafond. Elle demande l'autorisation de signer ces conventions. Adopté à l'unanimité.

6. Taux d'imposition 2021

Madame le Maire présente à l'assemblée le récapitulatif des recettes attendues pour l'exercice 2021 dans le cadre des impôts directs locaux. Il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition. La taxe d'habitation n'est plus versée à la commune mais est compensée par la taxe du foncier bâti du conseil départemental. Le montant des recettes attendues s'élève à 644 961 €. A l'unanimité, il est décidé de reconduire les taux d'imposition de 2020.

7. Vote des budgets 2021

Les budgets 2021 sont présentés comme suit par Madame Muriel FAVRE, vice-présidente de la commission Finances afin d'être votés par le Conseil Municipal.

Budget principal

BUDGET GENERAL : BUDGET 2021			
	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	1 377 814.00	3 166 157.00	4 543 971.00
Recettes	1 377 814.00	3 166 157.00	4 543 971.00

Budget Eau

BUDGET EAU : BUDGET 2021			
	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	152 431.00	823 783.72	976 214.72
Recettes	152 431.00	823 783.72	976 214.72

Budget Chaufferie

BUDGET CHAUFFERIE : BUDGET 2021			
	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	131 796.13	34 727.22	166 553.35
Recettes	131 796.13	34 727.22	166 553.35

Les budgets 2021 sont adoptés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Madame le Maire rappelle que les budgets primitifs détaillés sont consultables en mairie.

8. Questions et informations diverses

- Ecluses Arcine : L'implantation des écluses sera revue avec les services compétents (maîtrise d'œuvre et conseil départemental) afin d'optimiser leur rôle.
- Eau potable : les travaux vont engendrer des hausses ou baisses de pressions : les habitants concernés seront informés par courrier.
- Réseau assainissement : une campagne de contrôle des branchements va être effectuée au colorant par le cabinet SCERCL missionné par la Communauté de Communes Ussets et Rhône.

- Fibre optique : les travaux sont presque terminés. Des phases de contrôle sont ensuite à réaliser. Les raccordements devraient être possibles à l'automne.
- Amiante : il est rappelé que les bâtiments livrés avant le 1^{er} janvier 1997 font l'objet de l'obligation de recherche d'amiante en cas de rénovation (arrêté préfectoral du 23/01/2020).
- Fermeture de la Mairie : En raison de l'Ascension, la mairie sera fermée les jeudi 13 et vendredi 14 Mai 2021.

Le secrétaire de séance,
Jean-François REVILLOUD



Levée de la séance à
20H10
Le Maire,
Sylvie TARAGON




**Les Elections Régionales et Départementales
prévues en mars 2021 sont reportées.**

Elles auront lieu les 20 et 27 juin



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Nuisances sonores



Il est rappelé que les nuisances sonores sont règlementées
(Arrêté préfectoral du 26 juillet 2007)
Merci de respecter, pour le bien-être de tous, les horaires ci-dessous :



Jours ouvrables : 8H00 à 20H00

Samedis : 9H00 à 12H00 et 14H30 à 19H00

Dimanches et jours fériés : 10H00 à 12H00

Animaux

**Pour éviter tout désagrément,
merci de tenir vos chiens en laisse lors de vos promenades.**



Communication du Syndicat du Vuache

L'ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE/TERRITORIALE

Malgré l'urbanisation croissante, le territoire du Vuache a su garder ses ancrages dans des paysages naturels. Que ce soit au centre du bourg ou au sommet du Mont Vuache, les actions en faveur de la biodiversité se sont progressivement mises en place pour sauvegarder ce riche patrimoine : conservation de vergers haute-tige, sorties découverte en nature, chantiers d'entretien de milieux naturels ou de sauvegarde des espèces, acquisition de connaissances, investissement dans les programmes de sciences participatives ...



Une nouvelle action s'est mise en place début février au sein de l'intercommunalité avec le lancement de la démarche Atlas de Biodiversité Communale (ABC)/Atlas de Biodiversité Territoriale (ABT). Cet outil mis en place par le Ministère de la Transition Ecologique en 2010, année internationale de la biodiversité, s'avère être aujourd'hui une aide précieuse pour les communes dans la mise en œuvre des documents d'urbanisme. Il fait également la part belle aux habitants en les invitant à participer à la découverte et à la préservation de la nature qui les entoure et façonne leur cadre de vie. Dans un même temps, la concertation des acteurs locaux se veut essentielle pour prendre en compte le développement du territoire.



→ Outil stratégique de l'action locale qui dépasse le simple inventaire naturaliste pour cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire.

- Mieux connaître la biodiversité et les enjeux liés
- Sensibiliser et mobiliser les élus, acteurs locaux et citoyens
- Intégrer les enjeux de biodiversité dans les démarches d'aménagement

En répondant à l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité, l'intercommunalité peut envisager un financement complémentaire à celui d'ores et déjà engagé localement et la possibilité de mener à bien un projet d'utilité publique.

La démarche d'ABC/ABT Vuache a été lancée par une stagiaire accueillie pour 5 mois au S.I.V., sous la tutelle du chargé de mission « Aménagement du territoire et protection des espaces naturels ». Le recueil des données naturalistes et l'animation de la démarche auprès des élus, acteurs locaux et habitants seront ses principales missions.

Vous souhaitez vous impliquer par l'observation active de la nature ? Participer à des sorties de découverte ? Simplement en connaître davantage sur le projet ? N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès d'elle sur les sciences participatives, les dates d'animations et l'avancée de l'ABC/ABT !